Guide d'utilisation de la plateforme de comparaison de primes

Comment obtenir une prime pour la réalisation de travaux d'efficacité énergétique ?



- Rendez-vous sur [adresse de la plateforme]
 - Si vous vous connectez pour la première fois, choisissez le profil correspondant dans la rubrique
 - « C'est votre première visite »
 - Si vous avez déjà un compte, entrez vos identifiants

Vous êtes déjà utilisateur	C'est votre première visite
* Informations obligatoires	Vous êtes :
Votre adresse email *	Un fournisseur / prestataire de solutions d'économie d'énergie Une entreprise (maître d'ouvrage) Une collectivité locale
Votre mot de passe *	 Une copropriete ou un bailleur prive Un syndic professionnel Un bailleur professionnel Une foncière Un bureau d'études ou un architecte
	 Un professionnel du bâtiment (installateur, artisan) Un établissement public de santé Un particulier
Valider Mot de passe oublié ?	Continuer 🔶

- Une page d'alerte s'affiche, vérifiez que votre projet respecte bien TOUTES les conditions et cliquez sur « Je confirme »
- Il est impératif qu'aucun devis ou bon de » commande n'ait été signé ou que les marchés n'aient pas été notifiés, sinon votre projet ne sera pas éligible



Sélectionnez le secteur du bâtiment concerné par les travaux



Renseignez TOUTES les informations demandées



Précisez le secteur d'activité dans le menu déroulant

(dans le cas d'un bâtiment tertiaire

Précisez l'énergie de chauffage APRES travaux

Secteur d'activite du bâtiment	Enseignement		•
Energie de chauffage après travaux	Electricité ou PAC	Combustible (Bois, Gaz, Fioul)	

> Les opérations d'économies d'énergies éligibles apparaissent en dessous

Sélectionnez vos opérations d'économies d'énergie :				
→ Isolation et fenêtres				
→ Chaudières et chauffe-eau				
→ Pompes à chaleur				
→ <u>Régulation de chauffage</u>				
→ Eclairage				
→ <u>Autres</u>				

• Cochez les opérations que vous allez réaliser et précisez TOUTES les informations demandées

Sélectionnez vos opérations d'économies d'énergie :
 → Isolation et fenêtres Isolation de combles ou de toitures - BAT-EN-101 Isolation des murs - BAT-EN-102 Surface d'isolant en m²: 200 Isolation d'un plancher bas - BAT-EN-103 Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant - BAT-EN-104 Surface totale des fenêtres et portes-fenêtres (m²): 50 Isolation des toitures terrasses et couvertures de pente < 5% - BAT-EN-107
 → <u>Chaudières et chauffe-eau</u> → <u>Pompes à chaleur</u> → <u>Régulation de chauffage</u> → <u>Eclairage</u> → <u>Autres</u>
Valider

- Une estimation de la prime apparaît à l'écran.
- ATTENTION: si vous quittez la page à cette étape, votre projet ne sera pas sauvegardé!
- Cliquez sur continuer



Etape 2: Déposer votre projet sur la plateforme

- Renseignez les coordonnées de la structure concernée par les travaux
- Renseignez les coordonnées de la personne qui suivra le projet
- Merci d'entrer une adresse mail et un numéro de téléphone valides afin de pouvoir être recontacté par NR-PRO et recevoir des offres de primes
- Cliquez sur suivant

1 Votre projet 2 Vos coordonnées 3 Validez La collectivité locale Vos coordonnées sont nécessaires pour le versement de la prime. Vos coordonnées de la personne qui suivra personneitement le dossier.			s personnellement le dossier.
* Mentions obligatoires		Civilité *	⊛ M © Mme
		Nom *	
Nom de la collectivité *		Prénom *	
Adresse *		Fonction *	
Complément		Email *	
Code postal *		Tél (ligne directe ou portable) *	
Nombre d'administrés *		Mot de passe	
Consommation/budget électrique global		Répétez le mot de passe	
Estimation facultative	1	Conformément à la loi « informatioue et libertée » du 6 ianvier 1978 modifiée en 200	lá vous bánáficiaz d'un dmit d'accés el de rectification aux informations qui vous concernent, que vous nouvez everner
Consommation/budget gaz global Estimation facultative		en vous adressant à linto (; n-pro.fr.	т, тока алтелите и или и и осна т, се техновоки вих покласите укласка силотлети, дле тока роите влесен
Type de gaz	Butane O Propane Gaz naturel	 Précédent 	Suivant 🔶
Consommation/budget fioul global			
Estimation facultative	le le	* Mentions obligatoires	

Etape 2: Déposer votre projet sur la plateforme

- Un message de confirmation apparaît à l'écran
- Vous recevez également un mail qui confirme la création de votre compte et le dépôt de votre projet



Etape 3: validation de votre projet

- Notre équipe technique vous recontacte par mail sous 24h
 - ATTENTION : si vous n'avez pas de retour sous 48h, merci de vérifier vos courriers indésirables

Bonjour Mme. Merci d'avoir déposé votre projet sur la plateforme NR-PRO. Pour plus de facilité, i'ai regroupé vos deux projets dans un saul et même dossier. Pour valider l'éligibilité de votre projet et obtenir votre prime énergie, l'administration exige que certaines caractéristiques soient respectées. Merci de confirmer par écrit les points ci-dessous. Si vous rencontrez des difficultés pour y répondre, votre installateur, bureau d'études ou architecte peut vous aider; n'héstez pas à lui transmettre cet email: Type de travaux o Seuls les travaux de rénovation sur des bâtiments de plus de 2 ans ouvrent droit aux primes. Les extensions et constructions neuves ne sont pas éligibles (hormis dans l'industrie) Un bâtiment qui a changé de secteur (de tertiaire à résidentiel par exemple) au cours des 2 dernières années n'est pas éligible. Si la rénovation a lieu sur un bâtiment tertiaire de plus de 10000m², merci de nous le préciser. Signature des devis/bons de commande o Aucun devis, bon de commande ou notification de marché pour les travaux ne doit avoir été signé tant que vous n'avez pas eu l'aval de l'obligé choisi. La plupart des fournisseurs d'énergie doivent en effet vous envoyer les documents pour la prime avant toute signature. Pour rappel, l'utilisation de la plateforme permet le versement d'une prime directement d'un fournisseur d'énergie au maître d'ouvrage final. Réalisation destravaux Les travaux doivent être réalisés par des professionnels. Si la structure qui mandateles travaux est certifiée ISO 50001 Système de management de l'énergie, merci de nous le préciser, il existe des bonifications. Isolation de combles ou de toitures (BAT-EN-101) L'isolant doit avoir une résistance thermique R ≥ 6m².K/W L'isolant doit avoir une certification reconnue (ACERMI ou équivalent). Robinet thermostatique sur radiateur existant (BAT-TH-104) Les robinets doivent être installés sur des radiateurs existants. Cette opération n'est pas éligible si le système de chauffage est remplacé (chaudière ou pompe à chaleur)

Etape 3: validation de votre projet

Vous devez impérativement confirmer par écrit les caractéristiques techniques

demandées, afin de vérifier que votre projet est bien éligible au dispositif.

- En cas d'hésitation, référez-vous à votre cahier des charges ou consultez votre maître d'œuvre ou votre installateur.
- L'équipe technique de NR-PRO est également à votre disposition par mail ou par téléphone.
- Votre projet est ensuite VALIDE et vous recevez des offres de primes par mail sous 24h



Etape 4: acceptation d'une offre

- Connectez-vous à votre espace personnel dans la rubrique « Vous êtes déjà utilisateur »
 - Une icône vous indique que de nouvelles offres de primes sont disponibles pour votre projet

Mon espace personnel > Mes projets et les offres reçues

- → Mes projets et les offres reçues x=
- → Mes informations personnelles
- → <u>Déconnexion</u>

Mes projets et les offres reçues

Vous avez :

- 1 projet en cours (Voir les projets)
- 1 projet retiré de la consultation (Voir les projets)

Comparer les offres CEE	
pour un nouveau projet	

Référence	Date de création	Titre du projet	Fournisseurs intéressés	Etat	
CEE-BAT-PMO-439	27/05/15	TEST 2	2 offres Net	Validé	R 🕺
Premier 《 1 》	Dernier				

Afficher les projets retirés de la consultation

Etape 4: acceptation d'une offre

- Cliquez sur le nombre d'offres pour accéder à la liste complète
- Cliquez ensuite sur « Détail » pour consulter les conditions de l'offre

Les obligés ayant sélectionné votre projet

Date de l'offre	Prime	Société	Votre intérêt	Détail offre
27/05/15	2257.2 € net		Avis non donné	Détail new
27/05/15	9504 € net		Avis non donné	Détail new

Lisez attentivement le détail des offres et validez celle qui vous intéresse



Etape 5: Signature d'une convention avec l'obligé

- L'obligé sélectionné vous recontacte par mail ou par téléphone sous 48 heures
- Il vous transmet une convention, qui peut se matérialiser sous différentes formes
- Vous lui renvoyez la convention signée
- L'obligé vous confirme ensuite l'accord mutuel par écrit
- Il vous envoie les Attestations sur l'Honneur à faire remplir par les artisans à la fin des



VOS DEVIS PEUVENT MAINTENANT ETRE SIGNES/ LES MARCHES NOTIFIES

Etape 6: Réception de votre prime en fin de travaux

- A la fin des travaux, vous envoyez à l'obligé:
 - Les Attestations sur l'honneur remplies par les artisans EN VERSION ORIGINALE
 - Une copie des factures acquittées ou DGD
 - Un RIB



L'obligé vérifie la conformité des documents et LA PRIME EST VERSEE SOUS 2 A 5 MOIS



Une question?



1^{er} comparateur indépendant des primes liées aux Certificats d'Economies d'Energie

